

Avis voté en plénière du 28 février 2012

Projet de schéma national des infrastructures de transport

Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse salue cet avis qui porte sur le projet de SNIT un regard sensé et équilibré, en rappelant qu'il opère, certes, un changement de paradigme sur la question des transports mais que seule l'expérience de concrétisation des projets révélera l'image des transports de demain.

Et c'est bien de l'enjeu de la mobilité du futur qu'il s'agit. Nos débats de section ont très vite démontré que deux méthodes pouvaient être appliquées pour en définir le contour : s'interroger sur la résolution à court terme de problèmes concrets et identifiés ou, au contraire, se questionner sur le projet de société que l'on souhaite construire et sur la façon dont les transports s'y intègrent.

Nous félicitons les rapporteurs d'avoir su principalement emprunter cette seconde démarche. Les quatre points que nous retenons en sont la preuve.

Il est désormais clair pour tout le monde que, dans le contexte de tension budgétaire, l'enjeu du SNIT sera la hiérarchisation des projets. Lors de son audition, l'ancienne ministre de l'Écologie, du développement durable, des transports et du logement, indiquait vouloir donner la priorité aux projets que viendraient cofinancer les collectivités territoriales. En refusant cette logique, le CESE rappelle qu'une véritable politique de développement des territoires ne peut se faire par leur mise en concurrence, mais par une volonté de rééquilibrage des inégalités.

Nous apprécions que l'avis définisse une ligne de pensée sur les modalités de hiérarchisation sans tomber dans le piège de citer les projets. C'est, en effet, un regard intermédiaire jouissant d'une vision globale et sur le long terme que nécessite le SNIT afin de respecter la cohérence environnementale et territoriale qui constitue son essence. Nous soutenons la proposition de l'avis de confier au CNDDGE cette tâche.

En rappelant que l'aménagement du territoire ne se résume pas aux seules infrastructures, le CESE appelle à la création de politiques publiques et de réglementations étatiques capables d'accompagner le SNIT.

Enfin, l'avis réussit le tour de force de ne pas mettre en opposition les modes de transports, ce qui, à l'écoute des débats en section, était loin d'être facile. Rappelons ici que, de même que l'on ne peut opposer économie et environnement pour parvenir au développement durable, les mobilités durables se construiront sur des complémentarités au bénéfice de tous.

Pour l'ensemble de ces raisons, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse a voté en faveur de l'avis.